



# BTS SP3S

Vous désirez travailler dans les secteurs social ou sanitaire ?

Vous êtes motivé(e) par la relation humaine et la dimension de service ?

Vous voulez faire des études supérieures courtes qui vous permettent de trouver rapidement un emploi, ou de poursuivre vos études en licence à l'université ?

**Le BTS Services & Prestations des Secteurs Sanitaire et Social en alternance est fait pour vous !**

## Services & Prestations des Secteurs Sanitaire & Social

---

# EN ALTERNANCE

---

**Rendre service,  
un état d'esprit,  
une formation,  
des métiers,  
un emploi.**

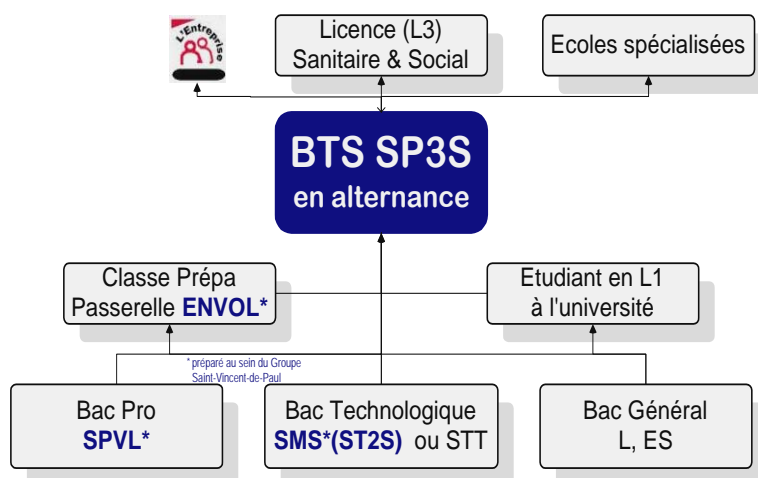


# La formation

Le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social est un diplôme validé par le Ministère de l'Education Nationale pour la rentrée 2007. Il est la suite logique et attendue du Bac Technologique SMS.

**Accessible aux titulaires du Baccalauréat**, il demande un bon niveau de culture générale, des aptitudes rédactionnelles, une expérience du terrain de l'action sociale (stage, bénévolat) et le sens de l'effort.

Le Centre de Formation Continue Saint-Vincent-de-Paul est implanté dans un lycée spécialisé dans les métiers de la relation Sanitaire, Sociale et Commerciale.



## Modules de formation

Loin du format scolaire classique des "matières", ce BTS est composé de modules conformément à la réalité du terrain :

### 7 modules de formation technique :

1. Institutions et réseaux : connaissance des structures sanitaires, sociales, médico-sociales et de la protection sociale.
2. Publics : contexte socio-démographique, éléments de psychologie sociale.
3. Prestations et services
4. Techniques de l'information et de la communication professionnelle
5. Les relations de travail et la gestion des ressources humaines
6. Techniques de gestion administrative et financière
7. Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social : méthodes d'investigation, démarche de projet, démarche qualité.

### 2 modules d'enseignement général :

1. Culture générale & expression (Français)
2. Langue Vivante Etrangère (LVE)

+ 1 module optionnel "maison":

**APPROCHE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE**

## Epreuves du BTS

Epreuves	Coef.
E1 Culture générale et expression	2
E2 Langue vivante étrangère 1	2
E3 Gestion	4
E4 Publics et institutions	5
E5 Techniques professionnelles	8
E6 Soutenance du projet tutoré	5
<i>Epreuve facultative (LVE2)</i>	-

### Différentes formations alternées

- Le BTS en contrat de professionnalisation, en Congé Individuel de Formation ou autres dispositifs de formation continue.
- Le BTS en alternance via un stage conventionné (formation hors contrat).



# Devenir un acteur des secteurs sanitaire et social

## Profils d'emploi

Avec le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) vous êtes appelé à travailler dans les établissements de services sociaux, sanitaires, médico-sociaux ou socio-éducatifs comme :

- les associations, ONG, ou entreprises de l'économie sociale et solidaire (services à la personne, entraide et action sociale, humanitaire,...)
- les caisses de sécurité sociale,
- les centres d'action sociale,
- les collectivités territoriales,
- ...

## Les Métiers de la Relation Sociale

- Responsable de secteur dans une structure d'aide à domicile
- Coordonnateur d'activités sociales en structure associative (en direction des familles, personnes handicapées, personnes âgées, enfants, SDF)
- Conseiller dans les organismes de protection sociale
- Assistant médical dans les centres médicaux-sociaux
- Coordonnateur de secrétariat de services médicaux et d'accueil

## Les Fonctions

Le **titulaire du BTS** participe aux missions des établissements et des services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il est au service des publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales.

Pour cela, il les **accueille**, analyse leurs besoins, facilite l'accès aux droits, **propose services et prestations**, organise et gère leur mise en œuvre, et contribue au système d'information.

Il peut être amené à **animer et gérer la structure** (service, association). Dans une logique de **réseau**, il travaille en partenariat avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, et les partenaires institutionnels.

# L'Alternance

## Les avantages

Vous préparez votre diplôme en deux ans, en alternance entre :

- le Centre de Formation Saint-Vincent-de-Paul
- et l'entreprise,

Vous avez ainsi la possibilité :

- d'acquérir une maîtrise des **techniques professionnelles** et une **expérience** en entreprise,
- Obtenir un **diplôme** reconnu par l'Etat et les branches professionnelles qui vous offre des **débouchés** et facilite votre insertion rapide sur le marché du travail, avec de réelles possibilités d'**évolution de carrière**.

## Vos atouts pour réussir :

- Motivation pour les métiers du social, pour les **relations humaines**,
- Maturité, persévérance et **endurance**
- Goût du contact, aisance relationnelle, sens du service,
- Adaptabilité, **autonomie**, rigueur,
- Sens de l'analyse et de la **synthèse**.

## Les "plus" du contrat de Professionnalisation

Vous êtes salarié et les frais de formation sont pris en charge par l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) de votre employeur

- C'est un contrat de travail en alternance qui facilite votre insertion sur le marché du travail.
- Pendant toute la durée du contrat, votre tuteur, désigné par votre employeur, vous accueille dans l'entreprise, vous guide et organise votre activité de façon à permettre l'acquisition de savoir-faire professionnels.
- Vous êtes **rémunéré** et inscrit à la sécurité sociale par votre employeur. Vous avez un statut de salarié.

Vous êtes titulaire d'un	De 16 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
Bac Technologique ou Professionnel	65% du SMIC	80% du SMIC	SMIC
Bac Général	55% du SMIC	70% du SMIC	SMIC

## Recherche de l'employeur

Vous êtes invité(e) à **trouver vous-même votre employeur** dans les entreprises des secteurs sanitaire et social.

Toutefois le Centre de Formation Saint-Vincent-de-Paul vous accompagne en vous formant aux techniques de recherche d'emploi, et en mettant à votre disposition son réseau de partenaires.



# Comment s'inscrire ?

## Les étapes

Remplir une demande d'inscription ne suffit pas pour "s'inscrire"... Pour cela, il faut :

1. constituer et envoyer le dossier de candidature, avec les pièces justificatives
2. vous rendre à un entretien visant à cerner votre motivation, votre potentiel, votre projet professionnel. Au cours de cet entretien, il pourra vous être proposé un test de niveau et/ou une solution alternative au contrat de professionnalisation, adapté à votre parcours de formation antérieur et à votre projet professionnel.
3. rechercher une entreprise d'accueil (en contrat de professionnalisation ou en stage). Votre inscription ne sera définitive que lorsque cette étape sera concrétisée par la signature d'un contrat de travail ou d'une convention de stage.

## FRAIS DE FORMATION

- Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, les frais sont intégralement pris en charge par l'OPCA de l'employeur.
- En Congé Individuel de Formation ou en Plan de Formation de votre entreprise, les frais peuvent être intégralement pris en charge.
- En statut étudiant, une réduction des frais de scolarité sera étudiée sur la base des revenus.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Les pièces à fournir pour ce dossier sont les suivantes :

- La fiche de candidature dûment complétée et signée
- 1 CV à jour
- 1 lettre de motivation, explicitant vos acquis scolaire et professionnel et votre projet professionnel, adressée au centre de formation
- 1 lettre de motivation adressée à un futur employeur
- 1 liste de 10 employeurs potentiels précisant les coordonnées téléphoniques, postales et le nom des personnes-contacts
- Les photocopies des bulletins trimestriels de l'année en cours et des 2 années précédentes pour les élèves ou étudiants scolarisés
- Le relevé de notes du Baccalauréat
- 1 chèque de 10 euros couvrant les frais d'études de dossier à l'ordre de GSSVP
- Une petite enveloppe à votre nom et adresse, timbrée au tarif en vigueur
- Une grande enveloppe (23 x 32 cm) à votre nom et adresse, timbrée à 1,11 euro.

## Le BTS

**Services et Prestations  
des Secteurs Sanitaire et Social,  
Une formation, un métier,  
un emploi.**

## Votre contact :

Alice de la Croix,  
Chargée de Mission Développement.

[a.delacroix@gs-svp.com](mailto:a.delacroix@gs-svp.com)

Tel. : 01.45.80.77.90 (mardi – jeudi – vendredi)

Le



**Centre de Formation Continue  
Saint-Vincent-de-Paul**

**Votre partenaire formation**